

**FR**

**FR**

**FR**



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 24.11.2009  
COM(2009)647 final

**DOCUMENT DE TRAVAIL DE LA COMMISSION**  
**CONSULTATION SUR LA FUTURE STRATÉGIE «UE 2020»**

## DOCUMENT DE TRAVAIL DE LA COMMISSION

### CONSULTATION SUR LA FUTURE STRATÉGIE «UE 2020»

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

#### *L'Europe traverse une ère de mutation profonde*

Voilà des décennies que l'Europe n'avait pas subi une crise économique et financière d'une telle ampleur, entraînant une forte contraction de l'économie. Le chômage devrait atteindre un taux à deux chiffres en 2010, un niveau qu'il n'avait plus atteint depuis une décennie.

L'action collective pour sauver le système financier, relancer la demande et restaurer la confiance grâce à l'intervention publique a permis d'éviter un effondrement de l'économie. Toutefois, la crise a affaibli notre résistance. L'UE doit maintenant redoubler d'efforts pour œuvrer collectivement à la réussite de sa sortie de crise et à la conception de la nouvelle génération de politiques publiques dans un ensemble de circonstances bien différentes.

Cette sortie de crise devrait être le point d'entrée dans une nouvelle économie sociale de marché durable, une économie plus intelligente et plus verte, dans laquelle notre prospérité proviendra de l'innovation et d'une meilleure utilisation des ressources, et dont le principal moteur sera la connaissance. Ces nouveaux fils conducteurs devraient nous permettre d'exploiter de nouvelles sources de croissance durable et de créer de nouveaux emplois afin de compenser l'augmentation du taux de chômage que nos sociétés vont sans doute connaître dans les années à venir. Toutefois, nous ne réussirons que si nous concevons et mettons en œuvre une réponse politique ambitieuse. Sinon, nous risquons de connaître une période de faible croissance qui ne ferait que compliquer la tâche de l'Europe pour résoudre les principaux problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Afin de concrétiser cette croissance durable, il convient de s'entendre sur un programme qui place les hommes et la responsabilité au premier plan. Les efforts d'une décennie, qui ont permis de réduire le taux de chômage de 12 à 7 % dans l'UE, risquent d'être annihilés par la crise. De nouvelles sources de croissance sont nécessaires pour remplacer les emplois que la crise a détruits.

Cette nouvelle approche doit s'appuyer sur une économie mondialisée et interdépendante que la crise n'a fait que souligner davantage. L'UE doit travailler à l'intérieur de ses frontières comme au sein d'instances internationales, comme le G20, afin de saisir de nouvelles occasions, essentielles pour atteindre nos objectifs pour 2020.

La stratégie UE 2020 est conçue pour succéder à l'actuelle stratégie de Lisbonne, qui a constitué la stratégie de réforme de l'UE pour la décennie écoulée et a aidé l'UE à résister à la crise récente. UE 2020 s'appuie sur ses réalisations, tel que le partenariat pour la croissance et l'emploi, et sur son actualisation afin de relever de nouveaux défis. Elle s'appuie également sur les avantages tirés de la réponse coordonnée apportée à la crise par le plan européen de relance économique. La Commission considère que la stratégie UE 2020 devrait se concentrer sur des secteurs politiques clés où la coopération entre l'UE et les États membres peut conduire à de meilleurs résultats ainsi que sur l'amélioration de la mise en œuvre en faisant meilleur usage des instruments disponibles.

L'objectif de ce document de consultation est de recueillir l'avis des autres institutions et parties prenantes sur cette nouvelle approche. La Commission a l'intention d'adopter une communication formelle qu'elle présentera au Conseil européen de printemps au début 2010. Le succès de cette vision pour 2020 repose sur un partenariat pour le progrès, combinant l'engagement des États membres à agir au niveau national et l'exploitation des instruments communautaires afin de tirer le meilleur parti de ce potentiel au niveau de l'UE. Dans sa communication, la Commission présentera donc à la fois les actions qui, selon elle, doivent être entreprises au niveau national, et des propositions détaillées pour celles qu'elle envisage au niveau communautaire.

### ***Prendre conscience des contraintes et relever de nouveaux défis***

Pour atteindre ses objectifs, la stratégie UE 2020 doit s'appuyer sur une bonne analyse des contraintes qui pèseront sur les décideurs politiques dans les années à venir et sur une définition correcte des défis à relever.

La crise économique et financière a fait payer un lourd tribut aux finances publiques, aux entreprises, à l'emploi et aux ménages. À tous les niveaux, les responsables des politiques publiques devront trouver des moyens pour insuffler un dynamisme économique avec une marge de manœuvre budgétaire limitée. Lorsque les déficits du secteur public seront à nouveau sous contrôle, les dépenses publiques devront être réorientées de façon à nous permettre d'atteindre les objectifs pour 2020. Les coupes budgétaires dans des domaines d'avenir, comme l'éducation et la recherche, ne nous permettraient que plus difficilement d'y parvenir.

En dessinant les contours de cette nouvelle vision et en imprimant une nouvelle direction aux politiques de l'UE, nous devons prendre conscience que la préservation de l'énergie, des ressources naturelles et des matières premières, en les utilisant à meilleur escient et en augmentant la productivité, sera le principal moteur de la future compétitivité de notre industrie et de nos économies.

Nous devons également ne pas perdre de vue l'enjeu lié à la démographie européenne: même avant la crise, il était prévu que les mutations de notre démographie, qui se caractérisent notamment par une plus faible proportion de jeunes dans la population totale, se traduisent par une réduction substantielle de la croissance potentielle d'ici 2020. La crise a exacerbé les défis sociaux à long terme auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui, comme l'intégration d'une population immigrée croissante, l'exclusion sociale et la pauvreté infantile, et la solidarité entre les générations dans une société vieillissante. Afin de relever ces défis, le taux d'emploi des hommes comme des femmes devra augmenter rapidement et les systèmes de protection sociale devront être modernisés afin de répondre, à un coût raisonnable, aux futurs besoins de notre société.

Cela implique que les nouvelles politiques contribuent clairement à la cohésion sociale, s'attaquent au chômage et renforcent l'inclusion sociale, tout en garantissant le bon fonctionnement du marché du travail. Il convient pour ce faire de repenser les systèmes éducatifs et les marchés du travail ainsi que de renforcer la mobilité et stimuler le dynamisme de l'Europe afin de libérer notre potentiel innovant et créatif.

Si nous voulons devenir une économie plus verte et plus intelligente, il nous faudra renforcer la coordination politique afin de rendre l'économie plus compétitive. Nos objectifs sociaux, économiques et environnementaux devront se compléter, si nous voulons concrétiser nos

priorités thématiques pour 2020. Dans le présent document, la Commission recherche des idées sur la façon dont l'UE peut se fixer des priorités sur dix ans, qui lui permettront de travailler de concert avec les échelons nationaux pour dépasser la crise actuelle et mobiliser de nouvelles sources de croissance, qui assureront la cohésion sociale et territoriale, conformément aux principes fondamentaux du nouveau traité de Lisbonne.

### ***Les priorités essentielles de l'UE pour 2020***

Pour parvenir à une économie sociale de marché durable, une économie plus intelligente et plus verte, l'Europe doit promouvoir des priorités essentielles, sur lesquelles un accord aura été trouvé, et travailler à leur réalisation sur plusieurs années. Aucun État membre ne peut relever ces défis seul avec succès. Les politiques de l'UE ne sont pas non plus la somme de 27 politiques nationales. En agissant ensemble pour un objectif commun, nous obtiendrons un résultat supérieur à la somme de nos résultats individuels. Ce programme concerne tous les États membres, les grands et les petits, les anciens et les nouveaux, les plus développés et ceux qui se développent encore: l'UE élargie a des niveaux de développement différents et donc des besoins différents. Pourtant, la vision de l'UE pour 2020 est pertinente pour chacun d'eux et peut être adaptée à différents points de départ et à différentes particularités nationales afin de favoriser la croissance de tous.

Les occasions ne manquent pas pour les personnes et les entreprises capables de les saisir. Le but de la Commission est de voir l'Europe jouer un rôle de premier plan, soutenir la concurrence et prospérer grâce à une économie fondée sur la connaissance, connectée, plus verte et qui n'exclut personne, reposant sur une croissance forte et durable et générant de forts taux d'emploi et de progrès social. Pour y parvenir, l'Europe doit disposer d'une base industrielle solide et compétitive, d'un secteur des services moderne, ainsi que d'une agriculture, d'une économie rurale et d'un secteur maritime prospères. L'Europe peut tirer de nombreux avantages de son rôle de «précurseur» dans la construction de cette société de l'avenir, en développant des produits innovants et compétitifs, en déployant les infrastructures du futur, en pénétrant de nouveaux marchés et en créant de nouveaux emplois de qualité.

Les bénéfices vont cependant bien au-delà. Une Europe ouverte au monde continuera à être un modèle à suivre pour les autres, diffusant ses valeurs et favorisant l'adoption de normes plus strictes dans les domaines du travail, de l'environnement et de la sécurité dans le monde entier. De cette façon, l'UE pourra jouer un rôle moteur au niveau mondial en démontrant – grâce au cadre politique adéquat mis en place et à l'utilisation pleine et entière des nouveaux acteurs et des nouvelles structures prévus par le traité de Lisbonne – qu'il est possible de concilier l'ouverture nécessaire pour garantir un dynamisme économique constant avec les préoccupations sociales et environnementales de nos concitoyens.

La Commission considère que les principales orientations de la stratégie de l'UE pour 2020 devraient être thématiques et se concentrer sur les priorités suivantes:

- (1) ***Créer de la valeur en fondant la croissance sur la connaissance.*** La cohésion sociale et les opportunités seront renforcées dans un monde où l'innovation fait la différence à la fois dans les produits et dans les processus, en exploitant tout le potentiel de l'éducation, de la recherche et de l'économie numérique;
- (2) ***Favoriser l'émancipation dans des sociétés ouvertes à tous.*** L'acquisition de nouvelles compétences, qui renforce la créativité et l'innovation, le développement de l'esprit d'entreprise et une transition en douceur entre différents emplois seront des

éléments cruciaux dans un monde qui offrira davantage d'emplois en échange d'une plus grande capacité d'adaptation;

- (3) ***Créer une économie compétitive, connectée et plus verte.*** L'UE devrait être plus concurrentielle et accroître sa productivité en consommant moins de ressources et d'énergie non renouvelables et de manière plus efficace dans un monde où leurs prix sont élevés et où la concurrence s'intensifie pour les obtenir. Cela stimulera la croissance et nous aidera à atteindre nos objectifs environnementaux. Tous les secteurs économiques, de l'industrie manufacturière traditionnelle aux jeunes entreprises actives dans le domaine des hautes technologies, en cueilleront les fruits. La modernisation et l'interconnexion des infrastructures, la réduction des charges administratives et l'accélération de la pénétration sur le marché des innovations contribueront également à cet objectif.

Ces priorités guideront l'élaboration des politiques de l'UE que ce soit sur le plan intérieur ou extérieur. La promotion de la coopération internationale et de la gouvernance multilatérale, notamment de systèmes financiers et commerciaux internationaux efficaces, justes et réglementés, fera partie intégrante de la stratégie de l'UE pour 2020. La Commission souhaite recueillir des contributions sur les priorités suivantes qui sont, selon elle, les principaux moteurs de la stratégie de l'UE pour 2020.

#### ***1. Créer de la valeur en fondant la croissance sur la connaissance***

La connaissance est le moteur d'une croissance durable. Dans un monde en mutation rapide, ce sont l'**éducation** et la **recherche**, l'**innovation** et la **créativité** qui font la différence.

Le renforcement de l'**éducation** est l'un des moyens les plus efficaces de combattre les inégalités et la pauvreté. Il convient de résoudre d'urgence la question du nombre élevé de personnes ayant une maîtrise insuffisante des compétences de base (lecture, mathématiques et sciences), afin d'accroître la capacité d'insertion professionnelle des jeunes et de leur faire accéder au monde du travail après l'école. La lutte contre le décrochage scolaire permet de réduire le nombre de cas d'exclusion ultérieure du marché du travail ainsi que les risques d'une future exclusion sociale. Il faut accorder une plus grande importance aux groupes vulnérables, à l'égalité entre les hommes et les femmes et à la cohésion sociale pour garantir que personne ne soit exclu de l'accès à la connaissance.

L'Europe possède certaines des meilleures universités du monde. Toutefois, nous devrions avoir pour ambition d'en augmenter le nombre et d'en faire de véritables moteurs de connaissance et de croissance. Ce projet exige non seulement des investissements, mais également des réformes et, le cas échéant, une consolidation, une coopération plus étroite, notamment avec le monde des affaires, ainsi qu'une plus grande ouverture aux changements. Pour soutenir ce processus de changement, les universités européennes doivent faire l'objet d'une évaluation comparative par rapport aux meilleures universités du monde. L'amélioration de la qualité des universités européennes et de leur recherche doit aller de pair avec une plus grande mobilité des étudiants, dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances, d'apprendre de nouvelles langues, d'acquérir de l'expérience en vivant et en étudiant à l'étranger et de constituer des réseaux. Il faut envisager de créer une nouvelle phase des programmes existants Erasmus, Leonardo et Erasmus Mundus et de la compléter par des initiatives nationales, afin de donner à tous les jeunes Européens la possibilité d'effectuer une partie de leur parcours éducatif dans d'autres États membres.

Un espace européen de la **recherche** efficace, performant et doté de ressources suffisantes constitue un volet indispensable de la stratégie de l'UE pour 2020. L'UE doit intensifier ses efforts de recherche en mettant en commun les ressources, en développant en commun des infrastructures de recherche de premier plan sur l'ensemble du territoire et en portant la qualité de la recherche au niveau des meilleurs. Elle doit aussi maximiser et accélérer les avantages concrets que les entreprises et les PME européennes retirent de la recherche, notamment en concluant d'importants partenariats public-privé. L'attrait et l'efficacité de l'Europe en tant que lieu de recherche dépendent aussi de sa capacité à créer un marché intérieur et à offrir aux chercheurs des perspectives de carrière intéressantes. Pour aller de l'avant, l'UE et les États membres doivent conclure un partenariat dans le domaine de la recherche afin de renforcer les synergies avec d'autres domaines d'action, et en particulier l'innovation et l'éducation. L'UE doit instaurer des conditions plus attrayantes pour l'**innovation** et la **créativité**, entre autres grâce à des mesures d'incitation pour la croissance des entreprises fondées sur la connaissance. L'accès au crédit pose un problème particulier, non seulement au lendemain de la crise, mais également parce que de nouvelles sources de croissance telles que le secteur créatif nécessitent de nouveaux modes de financement qui soient adaptés à leur mode de fonctionnement. Les entreprises innovantes devraient avoir accès à des sources de capital de croissance tant publiques que privées, tel que le capital-risque. Ces mesures doivent être accompagnées d'une simplification administrative et d'une assistance technique pour promouvoir la création et la croissance de petites entreprises innovantes.

Il convient d'élaborer un système performant de droits de propriété intellectuelle, qui offre une protection efficace et performante, crée des conditions favorables aux jeunes entreprises innovantes, garantit aux auteurs une gestion transparente de leurs droits et aide les universités et les centres de recherche à mobiliser des capitaux en commercialisant leurs idées et leurs inventions, afin de développer la créativité, la connaissance et la capacité de recherche en Europe.

En se fondant sur ses atouts en matière de technologie et de connaissance, l'Europe doit exploiter pleinement le potentiel de l'**économie numérique**. Cette dernière offre de belles perspectives aux PME, tant dans les secteurs de la production que des services, en leur nom propre et en tant que fournisseurs de plus grandes entreprises. Les jeunes entreprises innovantes créent de nouveaux emplois, souvent de haut niveau, dans l'ensemble de l'UE. Elles peuvent contribuer largement au développement régional. C'est la raison pour laquelle un agenda numérique pour l'Europe, ambitieux et prenant des mesures concrètes en vue de l'achèvement d'un marché unique en ligne, représente un élément clé du redressement économique durable et du développement social de l'Europe. Les gains de productivité obtenus stimuleront l'innovation et la créativité, faciliteront les services publics et les rendront plus efficaces, et renforceront les possibilités de participation et d'expression démocratique. L'accès à Internet devient nécessaire à une pleine participation des citoyens à la vie quotidienne. L'Europe doit se doter de politiques efficaces en matière d'insertion et de compétences numériques, et doit encourager la participation et l'expression actives sur Internet.

L'objectif à l'horizon 2020 est de réaliser un véritable espace européen de la connaissance, qui soit fondé sur des infrastructures de la connaissance d'envergure mondiale, au sein desquelles tous les acteurs (étudiants, professeurs, chercheurs, établissements d'enseignement, centres de recherche et entreprises) bénéficient de la libre circulation des personnes, des connaissances et des technologies (la 5<sup>e</sup> liberté).

## 2. *Favoriser l'émancipation dans des sociétés ouvertes à tous*

Dans l'économie de l'après-crise, bon nombre des emplois qui ont été supprimés ne seront pas remplacés. La transformation de l'UE en une économie plus intelligente, plus verte et plus compétitive relancera l'emploi et permettra de remédier aux taux de chômage élevés. Mais alors que cette transition sera en marche, des efforts considérables devront être déployés pour empêcher que des personnes ne soient exclues du système et garantir la cohésion sociale. En fait, de nouveaux modèles apparaissent, dans lesquels les travailleurs effectuent plusieurs entrées et sorties du marché du travail au cours de leur vie professionnelle, remplaçant le schéma classique (études, travail et retraite) et leur offrant de nouvelles possibilités. Il convient de se doter d'un cadre visant à organiser et à soutenir ces transitions, éventuellement en se fondant sur certaines mesures adoptées durant la crise (par exemple, le chômage partiel associé à des actions de formation).

De nouveaux emplois exigeant de nouvelles compétences seront créés. Il faudra gérer la transition entre les emplois ainsi qu'entre les formations et les emplois. C'est ici que la **flexisécurité** doit être exploitée de manière optimale. Le défi consiste à trouver la meilleure manière de renforcer, d'une part, la flexibilité des marchés du travail en matière d'organisation du travail et de relations professionnelles et, d'autre part, la sécurité qu'apportent l'éducation et la formation tout au long de la vie ainsi qu'une protection sociale appropriée. L'éducation et la formation tout au long de la vie doivent être beaucoup plus accessibles, et les universités plus ouvertes à l'égard des apprenants atypiques.

Les **compétences** représentent l'élément clé de la croissance économique et de la croissance de la productivité de l'Europe, ainsi que de la création d'emplois. L'éducation et la formation tout au long de la vie constituent l'élément essentiel permettant d'assurer une bonne transition entre les emplois et les activités et d'éviter le chômage de longue durée qui mène à une perte de capital humain. L'économie numérique offre également de nouvelles possibilités d'enseignement à distance dans le cadre d'une perspective d'éducation tout au long de la vie, ainsi que de nouveaux moyens de communication qui changent le monde du travail, réduisent les distances et font du travail à longue distance une possibilité réelle dans un nombre croissant d'emplois.

La garantie que nos travailleurs disposent des compétences nécessaires pour contribuer à l'économie de la connaissance est une condition nécessaire, mais non suffisante. Il faut mieux équilibrer l'offre et la demande. La mobilité de la main-d'œuvre doit être encouragée pour garantir que les travailleurs puissent saisir de nouvelles possibilités en se rendant là où leurs compétences sont les plus demandées. Nous devons envisager l'avenir et mieux adapter les compétences futures aux besoins futurs, entre autres pour de nouveaux types d'emplois tels que les emplois «verts» et d'autres pôles de croissance, notamment dans le secteur de la santé. Enfin, malgré sa contribution considérable à la croissance, le potentiel des migrations n'est pas pleinement pris en considération dans l'élaboration des politiques au niveau européen ou national. Le taux d'emploi des immigrés peut être amélioré, en particulier pour certaines catégories d'entre eux telles que les immigrés peu instruits, les femmes et les immigrés récemment arrivés.

Avoir un emploi est probablement le meilleur rempart contre la **pauvreté** et l'**exclusion**, mais cela ne suffit pas à garantir une baisse de la pauvreté ou l'intégration sociale. Des systèmes de sécurité sociale et de pension modernes, adaptés à la crise et au vieillissement de la population européenne, seront nécessaires pour fournir un niveau approprié d'aide au revenu et de

couverture du revenu aux personnes temporairement sans emploi. Combattre la segmentation inefficace du marché du travail est une autre manière d'améliorer la justice sociale.

Afin de créer davantage d'emplois, un plus grand esprit d'entreprise doit se développer en Europe, associé à une attitude plus positive à l'égard de la prise de risques ainsi qu'à une capacité d'innovation. L'**activité non salariée** doit devenir une véritable option pour les personnes qui ont récemment perdu leur emploi. Pour cela, il faudra toutefois supprimer les éléments dissuasifs tels que l'inégalité de traitement des indépendants dans la plupart des systèmes de sécurité sociale ainsi que les obstacles à l'établissement des travailleurs dans d'autres États membres en raison du manque de transférabilité des droits sociaux et des droits à pension.

L'objectif à l'horizon 2020 est de créer plus d'emplois, d'améliorer le taux d'emploi de la population d'âge actif, d'offrir de meilleurs emplois, de meilleure qualité et avec un accroissement de la productivité, qui fassent preuve d'équité, garantissent la sécurité et offrent des possibilités, afin que chacun ait une chance réelle d'accéder au marché du travail, de créer de nouvelles entreprises et de gérer les transitions sur le marché du travail, grâce à des systèmes sociaux et de protection sociale modernes et financièrement viables.

### **3. *Créer une économie compétitive, connectée et plus verte***

L'Europe doit rester compétitive dans un monde futur où les prix de l'énergie seront relativement élevés, où des restrictions sur les émissions de carbone seront imposées et où la concurrence en matière de ressources sera considérablement accrue. Une utilisation plus efficace des ressources, dont l'énergie, et l'application de nouvelles technologies plus vertes stimuleront la croissance, créeront de nouveaux emplois et services et aideront l'UE à conserver une base manufacturière solide et un secteur des services dynamique, ainsi qu'à atteindre ses objectifs environnementaux et climatiques. La garantie de disposer de marchés des produits, des services et du travail efficaces est une condition préalable à la réussite. Pour parvenir à une écologisation de l'économie, il ne suffit pas de créer de nouvelles industries. Il est tout aussi important d'accélérer la modernisation des secteurs industriels européens existants, dont la plupart ont déjà commencé à se restructurer sous l'effet de la crise. La réalisation de ces objectifs constituera un élément essentiel pour que l'UE puisse être compétitive dans un monde où tous les pays chercheront des solutions pour répondre à ces enjeux.

Pour ce faire, il convient d'utiliser les matières premières dans l'économie de manière plus efficace et de devenir plus **productif** en réduisant la pression sur les ressources. Il faut par conséquent transformer notre économie, au moyen d'une réglementation ciblée (par exemple en favorisant les systèmes et produits économes en énergie), d'un système d'échange de droits d'émission, d'une réforme fiscale, de subventions, d'aides et de prêts, par l'intermédiaire de politiques d'investissement public et de marchés publics, et en ciblant en conséquence les budgets que nous consacrons à la recherche et à l'innovation.

Il est essentiel de moderniser et d'interconnecter les infrastructures et de garantir la concurrence efficace des entreprises de réseau au sein du marché unique, afin d'améliorer la compétitivité tout en procurant des avantages tangibles aux consommateurs. L'Europe doit impérativement investir dans des réseaux à haut débit durables. Elle doit se doter dans les plus brefs délais d'une couverture à large bande à 100 % et développer l'internet à haut débit au moyen d'un vaste programme d'investissement dans les réseaux à fibre optique et à haut débit sans fil.

Parallèlement au développement de l'internet à haut débit, la mise en place d'infrastructures intelligentes et modernisées dans le domaine de l'**énergie** et des **transports** contribuera à atteindre de multiples objectifs, dont la décarbonisation, la sécurité des transports, la sécurité énergétique et la compétitivité de notre économie en ligne.

Pour parvenir à un changement d'une aussi grande ampleur, il conviendra de repenser la politique des transports. Les éléments essentiels de cette démarche seront les suivants: une meilleure intégration des réseaux de transport, le développement de solutions de remplacement des transports routiers, la promotion de technologies non polluantes et la modernisation des infrastructures. Les grands projets européens tels que Galileo, GMES, les programmes de gestion du trafic routier, du trafic ferroviaire (ERTMS) et du trafic aérien (SESAR) joueront un rôle essentiel dans l'intégration des réseaux de transport.

D'ici 2030, l'UE devra remplacer la moitié de ses centrales électriques. Si nous prenons dès à présent les bonnes décisions stratégiques en matière d'investissement, deux tiers de notre production d'électricité pourraient être à faible émission de carbone et plus sûrs vers le début des années 2020. Dans ce contexte, la mise en place d'un super-réseau européen de l'électricité augmentera de manière considérable la part de l'électricité issue de sources renouvelables ainsi que celle de la production décentralisée. L'amélioration de l'efficacité énergétique sera également indispensable car c'est le moyen le moins coûteux de réduire les émissions tout en renforçant l'indépendance énergétique de l'Europe.

En raison de son importante contribution à la croissance, à la création d'emplois et à la poursuite de l'innovation, une nouvelle approche de la **politique industrielle** est nécessaire pour soutenir l'industrie en mettant l'accent sur la durabilité, l'innovation et les compétences humaines nécessaires au maintien de la compétitivité de l'industrie de l'UE sur les marchés mondiaux. Un cadre général stable et prévisible doit aider l'industrie à relever les défis futurs que posera la concurrence. Au lendemain de la crise, les entreprises de plusieurs secteurs devront s'attaquer aux surcapacités structurelles et faciliter la restructuration d'une manière socialement acceptable tout en maintenant des conditions de concurrence égales. Ceci exige une politique industrielle intégrée qui promeut des mécanismes de marché compétitifs et développe de nouvelles sources de croissance durable en mettant l'accent sur la capacité d'innovation, sur l'éco-innovation et sur de nouvelles technologies et compétences habilitantes. Cette transformation donnera également la possibilité d'améliorer l'environnement réglementaire, d'accroître la cohésion territoriale et de promouvoir de meilleures conditions pour développer l'esprit d'entreprise, favoriser le développement de PME et soutenir leur potentiel de croissance et leur internationalisation.

Dans une période de restructuration industrielle, la politique en matière d'aides d'État jouera un rôle essentiel pour appuyer la transition vers une économie plus intelligente et plus verte. Les règles relatives aux aides d'État ont été révisées au cours des dernières années. Les entreprises européennes ont accru leur productivité et réalisé des économies d'échelle en saisissant les possibilités offertes par le marché unique. À présent qu'un ajustement s'avère nécessaire dans certains secteurs, la Commission veillera à garantir que le marché unique demeure la base de la croissance de l'UE et à lutter contre les risques d'un repli national.

L'objectif à l'horizon 2020 est d'atteindre les buts convenus en matière de changement climatique et d'énergie, de renforcer nos infrastructures industrielles, de libérer pleinement le potentiel des PME et de répondre aux besoins futurs, en augmentant la productivité et en réduisant la pression exercée sur les ressources.

### ***Faire de cette économie une réalité en commençant par une sortie de crise réussie***

La première tâche de l'UE consiste assurément à permettre une sortie de crise réussie, en encourageant des stratégies globales devant garantir une croissance équilibrée et durable et des politiques budgétaires saines. La récession et les difficultés financières ont eu des répercussions plus importantes dans les pays qui souffraient déjà de déséquilibres majeurs ou de faiblesses en matière d'action lorsque la crise a éclaté. Cette situation plurielle appelle une réponse différenciée, qui soulève des problèmes de coordination. Les répercussions des réponses apportées dans les différents pays et domaines requièrent une coordination efficace au niveau de l'UE. Il convient en particulier de maintenir des conditions de concurrence équitables dans les secteurs financier et industriel et de tenir compte des retombées macroéconomiques dans la stratégie coordonnée de sortie de crise à l'échelle de l'UE.

Les ressources financières ont été soumises à des pressions en raison de la crise. Les problèmes qui affectent encore le système financier doivent par conséquent être résolus rapidement afin d'encourager la reprise. L'accès au crédit et la surveillance efficace du marché financier seront essentiels à la relance et le passage à une économie de la valeur dépendra de la disponibilité des capitaux pour financer l'innovation. Les nouvelles priorités doivent apparaître dans les politiques budgétaires.

Le principal défi consiste à trouver un équilibre entre, d'une part, la nécessité constante d'un appui budgétaire en faveur de la demande à court terme et, d'autre part, la nécessité de rétablir des finances publiques saines et la stabilité macroéconomique. La reprise pourrait être lente et ne pas déboucher sur une croissance de l'emploi suffisante pour faire baisser les taux de chômage élevés.

### ***Faire de cette économie une réalité en mettant à profit les instruments existants dans le cadre d'une nouvelle approche***

La Commission considère que, pour réussir la sortie de crise et atteindre les objectifs fixés pour 2020, il convient d'élaborer une stratégie de convergence et d'intégration qui reconnaisse plus explicitement la forte interdépendance de l'UE:

- interdépendance entre les États membres liée aux retombées (positives ou négatives) des mesures nationales, en particulier dans la zone euro;
- interdépendance entre les différents niveaux de pouvoir (UE, États membres, régions, partenaires sociaux, soit une gouvernance à plusieurs niveaux);
- interdépendance entre les différentes politiques, ainsi qu'entre les politiques et instruments et l'importance de politiques intégrées en vue de la réalisation des objectifs généraux;
- interdépendance au niveau mondial, aucun des États membres n'étant suffisamment grand pour soutenir le rythme des économies émergentes ou entreprendre une telle mutation seul.

Le défi consistant à passer à une économie de marché sociale durable, c'est-à-dire à une économie qui soit solidaire, plus intelligente et plus verte, exigera une coordination accrue des stratégies, une amélioration des synergies grâce à une réelle subsidiarité, ainsi qu'un partenariat renforcé entre l'UE et les États membres en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Il convient de veiller à l'intégration des différents moyens

d'action en établissant des liens entre les réformes institutionnelles, une réglementation plus efficace, les nouvelles initiatives et les investissements publics:

➤ Exploiter pleinement le marché unique

Le cadre du **marché unique** confère à l'UE la taille et l'échelle nécessaires pour atteindre ces objectifs. Il constitue l'instrument central garantissant que les citoyens tirent un profit réel d'une concurrence plus vive et que les entreprises exercent leurs activités dans des conditions de concurrence équitables – pour autant que les règles du marché unique soient appliquées correctement, notamment dans les politiques sectorielles. Mais l'UE ne perçoit pas tous les bénéfices de son marché unique, conçu voilà plus de vingt ans: il subsiste des obstacles à l'activité transfrontalière, lesquels, à leur tour, limitent le choix des consommateurs, restreignent la concurrence par les prix et brident la productivité potentielle. Pour adapter le marché unique aux fins de la réalisation des objectifs fixés pour 2020, l'UE a besoin de marchés qui fonctionnent bien, sur lesquels la concurrence et l'accès des consommateurs favorisent la croissance et l'innovation. Impliquer les citoyens signifie également veiller à ce que les marchés fonctionnent dans l'intérêt de ceux-ci. Les citoyens doivent avoir la possibilité de participer pleinement au marché unique. Il convient à cet effet de renforcer les possibilités qui leur sont offertes d'acheter des biens et des services à l'échelon transfrontalier, notamment en ligne, et leur confiance à l'égard de tels achats.

Le marché unique a considérablement évolué depuis sa mise en place. Il a été conçu avant l'arrivée d'Internet, avant que les TIC ne deviennent l'un des principaux moteurs de croissance et avant que les services ne prennent une place aussi prépondérante dans l'économie européenne. L'émergence de nouveaux services (comme, par exemple, les services en ligne, tels que la télésanté) recèle un énorme potentiel. La Commission estime que pour atteindre les priorités fixées pour 2010, il est urgent de remédier à la fragmentation qui entrave actuellement les flux de contenu en ligne et l'accès des consommateurs et des entreprises; de même, elle considère que le marché unique doit être actualisé afin de répondre aux demandes de l'économie de demain.

➤ Situer l'UE 2020 dans un contexte global

Ce nouveau calendrier est établi dans le contexte de la mondialisation, qui demeurera l'un des principaux moteurs du dynamisme européen durant la prochaine décennie. L'UE n'est pas la seule à reconnaître les possibilités offertes par une économie intelligente et plus verte pour renforcer la compétitivité et accroître la prospérité; d'autres pays ont défini des priorités similaires et investissent massivement dans les technologies vertes, les TIC et les réseaux intelligents. Pour garder une longueur d'avance, l'UE doit être prompte à saisir les opportunités et à anticiper les tendances futures, auxquelles elle doit s'adapter rapidement. La crise a mis en lumière l'étendue de l'interdépendance des économies européenne et mondiale. Pour atteindre les objectifs fixés pour 2020, nous devons agir avec détermination dans le cadre du G20 et des enceintes internationales afin de promouvoir les principes qui soutiennent l'économie de marché sociale durable dans le contexte mondial.

Le commerce international est l'un des moteurs de la croissance, de l'emploi et de l'investissement dans l'UE. Il nous faut agir à la fois dans le cadre de l'OMS et dans celui de la coopération bilatérale afin de garantir le recul des obstacles aux flux d'échanges et d'investissements internationaux et de promouvoir un commerce mondial ouvert et fondé sur des règles. Nous devons également approfondir nos relations économiques et politiques avec nos partenaires stratégiques clés, en insistant en particulier sur l'accès au marché, l'accès à

l'énergie et aux matières premières et les progrès à accomplir sur la voie de la réalisation des objectifs environnementaux et sociaux.

- Soutenir la croissance en utilisant pleinement le pacte de croissance et de stabilité

Le pacte de croissance et de stabilité, conjointement avec d'autres instruments de surveillance multilatérale, jouera un rôle important dans l'orientation des politiques budgétaires en vue de l'assainissement budgétaire et, simultanément, de la disponibilité des moyens budgétaires nécessaires à une croissance et à une création d'emplois durables. Tout en assainissant leurs finances publiques, les États membres devront réorienter les dépenses publiques vers les objectifs thématiques de l'UE 2020, de façon à permettre la réalisation des investissements requis dans l'avenir de l'Europe. En ces temps de fortes contraintes budgétaires, il est d'autant plus important d'affecter des ressources rares à la croissance durable. Les investissements et les réformes structurelles devant conduire à une économie plus intelligente, connectée et plus verte généreront un surcroît de recettes et faciliteront l'assainissement des finances publiques.

Or, une telle mutation majeure ne peut s'opérer sans investir dans les citoyens et dans les capacités de production. Le développement du potentiel économique exige que des réformes structurelles soient pleinement mises en œuvre dans le but de créer de nouvelles sources de croissance. Un **programme renforcé de réformes structurelles** fondé sur des mesures capables d'accroître la croissance potentielle et d'améliorer la productivité profitera, lui aussi, d'une coordination au niveau de l'UE en ce qui concerne sa nature et sa mise en œuvre, afin notamment de tirer pleinement parti du marché unique.

Alors même qu'un assainissement budgétaire s'avère nécessaire, le pacte de croissance et de stabilité offre une marge de manœuvre pour les investissements futurs. Il prévoit notamment de fixer des priorités en ce qui concerne les investissements en faveur de la recherche et du développement et des nouvelles technologies, de l'innovation, de l'enseignement de haute qualité et du développement des compétences, ainsi que des réseaux «intelligents», ce qui exige de combiner investissements et modernisation des structures existantes, notamment en rendant l'administration publique plus efficace et en procédant à une réforme de la réglementation.

- Refléter les priorités politiques dans les budgets publics

Une fois convenues, ces nouvelles priorités devront apparaître dans les politiques budgétaires. La Commission a l'intention de les examiner dans le cadre du réexamen budgétaire qu'elle publiera l'année prochaine, ainsi que dans ses propositions relatives au prochain cadre financier pluriannuel. Il convient également que les États membres revoient leurs dépenses publiques afin d'en améliorer la qualité et l'efficacité et, malgré d'importantes contraintes budgétaires, de dégager des ressources pour pouvoir investir dans la croissance durable. De nouveaux modèles de financement (tels que les partenariats entre les secteurs public et privé (PPP) et la mobilisation des fonds communautaires ou de la BEI) devront également être étudiés afin de mettre en commun les ressources publiques et privées et de maximiser leur impact.

- Mettre en place une gouvernance transparente afin de rendre la nouvelle stratégie effective

La nouvelle stratégie sera mise en œuvre au moyen d'un partenariat devant permettre la réalisation d'une série limitée d'objectifs clés. C'est uniquement grâce à un tel partenariat que les actions et objectifs spécifiques pourront être réalisés, puisqu'il est essentiel d'intervenir aux niveaux tant communautaire que national et régional; de même, seule une interaction entre ces différents niveaux permettra à la stratégie de donner sa pleine mesure. Du côté du Conseil, le point de convergence de la future stratégie devrait être le Conseil européen lui-même, puisqu'il s'agit de l'instance qui garantit l'intégration des politiques et gère l'interdépendance entre les États membres et l'UE. Le Conseil devrait par conséquent orienter la stratégie, prendre les décisions clés et fixer les objectifs en se fondant sur les nouvelles dispositions du traité de Lisbonne. Les formations du Conseil, telles que le Conseil ECOFIN, et les conseils thématiques compétents seraient ensuite chargés de mettre ces décisions en œuvre de façon intégrée, chacune dans son domaine de compétence, afin d'atteindre les objectifs à plus long terme de la vision de l'UE 2020.

La Commission souhaite voir le Parlement européen jouer un rôle nettement plus important dans la nouvelle structure de gouvernance. Outre le rôle qui lui est traditionnellement dévolu en ce qui concerne l'emploi et les lignes directrices intégrées, le Parlement pourrait être encouragé à rendre des avis sur la stratégie EU 2020 avant le Conseil européen de printemps.

La vision de l'UE 2020 nécessitera un soutien actif de la part des parties prenantes, tels que les partenaires sociaux et la société civile. Son adoption dans toutes les régions de l'UE jouera également un rôle crucial dans sa réussite et la Commission souhaite voir les parlements nationaux accorder un intérêt particulier à cette nouvelle stratégie telle qu'elle est conçue.

Le Conseil européen de printemps qui se tiendra en 2010 devrait lancer la stratégie pour les cinq prochaines années sur la base d'une proposition de la Commission, qui devrait être présentée début 2010. Le Conseil européen devrait fixer un petit nombre d'objectifs prioritaires et définir les actions correspondantes à mettre en œuvre en partenariat, au niveau tant de l'UE que des États membres. Les conclusions du Conseil européen, ainsi que les orientations correspondantes pour les politiques de l'UE et des États membres, deviendraient de ce fait le point d'ancrage des lignes directrices intégrées prévues par le traité.

Pour chacun de ces objectifs, les États membres seraient invités à fixer des objectifs nationaux pour une période de cinq ans en fonction de leur situation respective et des circonstances de départ. La Commission et le Conseil européen contrôleront les progrès accomplis chaque année dans les États membres et au niveau de l'UE.

### ***Observations***

La Commission souhaite recevoir des observations et des suggestions concernant les idées exposées dans le présent document. Celles-ci devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse [EU2020@ec.europa.eu](mailto:EU2020@ec.europa.eu) pour le 15 janvier 2010.

Les contributions reçues seront publiées sur Internet, sauf si leurs auteurs s'opposent à la publication de leurs données à caractère personnel au motif que cette publication porterait préjudice à leurs intérêts légitimes. Dans ce cas, la contribution pourra être publiée sous une forme anonyme. Les organisations professionnelles réagissant dans le cadre de cette consultation sont encouragées, si elles ne l'ont pas déjà fait, à s'inscrire au Registre des représentants d'intérêts de la Commission (<http://ec.europa.eu/transparency/regrin/>). Ce registre a été mis en place dans le cadre de l'Initiative européenne en matière de transparence

afin de fournir à la Commission et au grand public des informations sur les objectifs, le financement et les structures des représentants d'intérêts.